

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE INVITATION PRESSE

## AIDE À DOMICILE Les associations lorraines s'engagent

Pour identifier et valoriser les bonnes pratiques associatives en matière d'aide à domicile, les associations lorraines de services à la personne et l'Uriopss Lorraine ont initié une « charte associative lorraine de l'aide à domicile ». Témoin de leur engagement à défendre des prestations de qualité auprès des publics dits fragiles, cette charte est officiellement lancée auprès des partenaires institutionnels et des médias le 26 mai.

Si l'on parle aujourd'hui des services à la personne comme secteur d'activité créateur d'emploi et en référence aux nouveaux modes de consommation de services, on a parfois tendance à oublier que bon nombre d'associations lorraines oeuvrent dans le domaine de l'aide à domicile depuis de nombreuses années, pour certaines depuis plus de 50 ans!

Face à l'abondance des dispositifs (plan Borloo, chèque emploi service universel, crédit d'impôt, allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation du handicap...) et au développement de nouvelles activités (téléassistance, jardinage, assistance internet...), il y a parfois de quoi y perdre son latin! Dans un contexte concurrentiel de plus en plus présent, les associations lorraines d'aide à domicile regroupées au sein de l'Uriopss Lorraine ont souhaité réaffirmer leur engagement à proposer des services de qualité, tout particulièrement auprès des personnes dites fragiles (personnes âgées, personnes handicapées, enfants de 0 à 3 ans) relevant du secteur sanitaire, social et médico-social.

#### Valorisation des bonnes pratiques

Clarifier l'offre de service et permettre au grand public de se retrouver à travers des valeurs humaines de solidarité, sont autant d'objectifs affichés au sein de cette charte d'engagement. Elle a pour ambition d'identifier et de valoriser les bonnes pratiques associatives en matière de qualité de service mais également en terme de gestion des activités : accompagnement et information des personnes bénéficiaires des services en lien avec la réglementation (livret d'accueil de l'usager, règlement de fonctionnement...), suivi des interventions au domicile, formation des intervenants, application de convention collective...

Les associations souhaitent ainsi promouvoir la bonne prise en charge des personnes aidées mais aussi démontrer leur rôle d'employeur citoyen dans la gestion et la qualification des personnels employés.

#### Vers une labellisation des associations lorraines

Pour assumer ses ambitions, la charte lorraine de l'aide à domicile définit un certain nombre de critères auxquels devront souscrire les associations signataires de la charte. Ces dernières ne pourront bénéficier du label « charte associative lorraine de l'aide à domicile » qu'après avoir démontré leur professionnalisme.

Pour garantir l'efficacité du label et l'objectivité de son attribution, les associations ont donc désigné, parmi leurs pairs, cinq représentants formant, aux côtés de l'Uriopss Lorraine (union interfédérale des associations du secteur sanitaire, social et médico-social), un comité de vigilance chargé de contrôler le respect des différents articles de la charte. Les associations engagées dans la démarche se verront alors attribuer le label et pourront l'utiliser dans leurs documents de communication, garantissant ainsi aux personnes aidées la qualité des pratiques professionnelles exercées.

En attendant cette concrétisation dans les mois à venir, les associations lorraines d'aide à domicile adhérentes regroupées au sein de l'Uriopss Lorraine souhaitent démontrer leur engagement à travers une présentation officielle de la charte auprès de leurs partenaires institutionnels et des médias le 26 mai à 16h dans les locaux de l'Uriopss Lorraine.

La charte associative lorraine de l'aide à domicile est téléchargeable sur le site www.uriopss-lorraine.asso.fr

### **Contact Presse:**

Corinne FELTZ Chargée de communication Tél 03.83.59.32.73 (ligne directe) Fax 03.83.59.32.70 c.feltz@uriopss-lorraine.asso.fr